

tuite. Sur le petit nombre d'individus qui ont présenté l'inversion splanchnique, cinq étaient phthisiques.

2° Les lésions de situation *partielles* sont constituées par les déplacements et les connexions anormales.

Les *déplacements* organiques résultent le plus communément de l'absence des parois qui devraient maintenir à leur place les parties contenues. C'est ce qu'on observe dans la famille des exencéphaliens, dans l'ectopie du cœur (1), dans le genre célosome (2), etc. Les viscères thoraciques remplissent l'abdomen, ou l'inverse a lieu (3).

Il en est qui dépendent de l'ampleur des ouvertures naturelles, comme les hernies congénitales.

D'autres déplacements résultent de causes variées; tels sont ceux des ovaires, de l'utérus, des reins, etc.

Les *connexions* mutuelles des organes peuvent offrir des anomalies plus ou moins grandes. Les dents, les poils, les tendons, les ligaments, s'implantent parfois sur des parties qui ne sont pas destinées à les recevoir. On a vu les gros vaisseaux s'aboucher dans le cœur, d'une manière insolite. Les uretères, l'urètre, le rectum, le vagin, s'ouvrent quelquefois très-irrégulièrement et même à peu près comme dans la taupe, d'où le genre *aspalosome* créé par Geoffroy Saint-Hilaire (4).

(1) Breschet; *Répertoire d'Anat. et de Phys. path.*, t. II, p. 1. — *Journal hebdom.*, 1831, t. XIII, p. 318.

(2) La conséquence la plus ordinaire de l'éventration, est le déplacement et l'issue des organes contenus dans l'abdomen. Aux faits connus, on peut joindre celui recueilli par M. Wehrde : *De monstro variorum humano*. Halæ, 1826. Un monstre célosomien, observé par M. Teissier, de Lyon, offrait une inversion telle des membres inférieurs, que les jarrets et les talons étaient en avant, tandis que les genoux ployés en arrière avaient creusé une excavation sur les côtés du rachis, dans la région dorsale. Cette anomalie venait de ce que les os du bassin s'étaient tournés en sens inverse de leur disposition normale, les pubis se rejoignant en arrière, au lieu de s'unir en devant; de sorte que les cavités cotyloïdes, au lieu de regarder en dehors, étaient tournées en dedans, et que les fémurs semblaient naître de l'excavation pelvienne. (*Mém. de la Soc. méd. d'Émul. de Lyon. — Gaz. des Hôpitaux*, 1842, p. 526.)

(3) V. une Obs. de M. Forlivesi. (*Gaz. méd.*, t. II, p. 192.)

(4) *Annales des Sciences naturelles*, 1825, t. IV, p. 452, — et *Journ. complémentaire*, t. XXXI, p. 236.

### E. — *Lésions congénitales relatives à la structure des organes.*

Les lésions congénitales relatives à la structure, sont les moins multipliées de toutes. Les anomalies en général portent bien plus souvent sur les qualités extérieures que sur la composition intime et fondamentale des organes. On ne voit presque jamais une fusion complète de leurs éléments constitutifs (1).

Les anomalies dont il s'agit se bornent donc à la coloration modifiée, comme dans l'albinisme et le mélanisme, les nævi, les taches diverses, etc.; à la consistance augmentée ou diminuée, comme dans les défauts ou les excès d'ossification, les indurations, les productions cornées, etc. Ce sont presque toujours des restes de maladies éprouvées par le fœtus.

### § II. — *Étiologie des lésions congénitales.*

Il ne s'agit, en ce moment, que des causes éloignées, de celles que l'observation peut constater, et non de leur action intime sur l'être qu'elles tendent à déformer.

Ces causes proviennent des parents, soit du père, soit de la mère, ou de la mère seule, ou elles tiennent au produit de la conception lui-même.

Le premier ordre de causes constitue l'influence héréditaire; le deuxième, l'influence maternelle, soit morale, soit physique; le troisième est relatif aux enveloppes du fœtus et à ses propres conditions.

#### A. — *Influence héréditaire.*

Des faits nombreux prouvent que beaucoup de vices de conformation peuvent se transmettre des parents à leurs enfants.

Un Malthais avait six doigts à chaque main et à chaque

(1) Meckel, Geoffroy Saint-Hilaire, Olivier d'Angers, en ont fait la remarque. (*Dictionn. de Médecine ou Répertoire*, t. XX, p. 186.)

ped. Son fils aîné était sex-digitaire; son second fils, ainsi que sa fille, avaient les pouces presque doubles. Leurs enfants avaient les doigts conformés de même <sup>(1)</sup>.

Une femme se présente, en 1827, à l'amphithéâtre d'accouchements de M. Maygrier. Chacune de ses mains n'est constituée que par un doigt auriculaire; les pieds n'ont que deux orteils. Elle accouche d'une fille qui a les extrémités conformées à peu près de la même manière. Deux ans après, elle met au monde une seconde fille, atteinte des mêmes difformités. Le père de cette femme n'avait qu'un doigt aux mains et aux pieds <sup>(2)</sup>.

Un homme opéré en 1826, par M. Roux, d'un bec-de-lièvre double, revient, en 1839, auprès de cet illustre chirurgien réclamer le même service en faveur de son fils, ayant aussi un bec-de-lièvre double; le père et le fils présentaient, en outre, un ectropium des deux paupières supérieures et une difformité considérable des pieds et des mains <sup>(3)</sup>.

Une dame qui n'avait qu'une mamelle, transmet cette disposition à sa fille <sup>(4)</sup>.

On a vu l'hypospadias, la claudication, l'ectromélie <sup>(5)</sup>, l'ectrodactylie, l'albinisme, diverses déviations, être héréditaires.

Quelquefois, les parents ne présentent pas les vices de conformation dont sont atteints plusieurs enfants, issus de la même origine.

Flachsland rapporte qu'une femme, bien conformée, ainsi que son mari, eut successivement trois enfants qui naquirent avec une atrophie considérable des avant-bras et des jambes <sup>(6)</sup>.

Voici un autre fait plus curieux, s'il est bien authentique. Deux enfants de la même mère, mais non du même père,

<sup>(1)</sup> Réaumur; *Art de faire éclore les poulets*, t. II, p. 377.

<sup>(2)</sup> Béchet; *Essai sur les monstruosité humaines*. (Thèses de Paris, 1829, n° 213, p. 32.)

<sup>(3)</sup> Picard; *Thèse pour le doctorat en médecine*, 1842, n° 28, p. 25.

<sup>(4)</sup> Loubier; *Diss. sur la lactation*, an X, p. 15. — Geoffroy, p. 710.

<sup>(5)</sup> Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, t. III, p. 379.

<sup>(6)</sup> *Observationes pathologico-anatomicae*. Rastadii, 1800, p. 44.

ont l'un et l'autre une incurvation considérable et congéniale de la région cervicale du rachis. Cette déviation n'existait que chez le père de l'aîné <sup>(1)</sup>.

Les vices de conformation qui ne sont que des exagérations des variétés les plus fréquentes de l'organisation, sont ceux qui se transmettent avec le plus de facilité. Cette transmission ne peut être révoquée en doute, tant les faits sont multipliés <sup>(2)</sup>.

L'influence héréditaire est nulle relativement aux monstres doubles. Buxtorff a donné l'histoire d'un hétéradelphe adulte et très-bien constitué, portant à l'épigastre deux membres pelviens. Il avait quatre enfants parfaitement conformés <sup>(3)</sup>.

#### B. — Influence maternelle.

Cette influence peut être morale ou physique.

a. — Influence morale. — Personne ne doute que les vives impressions, les passions fortes ou longtemps concentrées <sup>(4)</sup> qui troublent le moral de la mère, ne puissent entraîner dans le produit de la conception quelques altérations, quelques changements plus ou moins profonds.

Mais est-il possible que de simples désirs, que des envies ou des impressions légères et fugitives, soient susceptibles de produire sur le corps du fœtus des effets évidents, d'y laisser des traces ineffaçables?

Le vulgaire croit à cette influence de l'imagination maternelle; mais la plupart des physiologistes la contestent. En effet, ces taches, ces excroissances qu'on observe sur la peau des enfants, ont toutes à peu près le même aspect; elles sont rougeâtres. Aussi, les a-t-on attribuées à des envies de cerises, de mûres, de fraises. Mais on n'en voit jamais de vertes ou de jaunes, comme si les femmes ne pouvaient jamais avoir

<sup>(1)</sup> Wendelstätt; *Journal d'Hufeland*. — V. *Nouveau Journal*, t. V, p. 343.

<sup>(2)</sup> Prosper Lucas; *Traité de l'Hérédité*, p. 293.

<sup>(3)</sup> *Acta helvetica*, t. VII, p. 100.

<sup>(4)</sup> Les naissances illégitimes présentent un grand nombre d'anomalies. Les mères sont souvent agitées par le remors, par la crainte ou par la honte.

d'envies de raisins ou d'autres fruits diversement colorés.

Presque toujours ce n'est qu'après la naissance de l'enfant, et s'il présente une conformation vicieuse, que la mère cherche à se rappeler à quelle impression elle doit la rapporter; car une des tendances les plus générales de l'esprit humain, est de toujours se lancer dans la recherche des causes, et, ce qui n'arrive que trop souvent, de s'attacher à la plus absurde.

William Hunter, voulant s'assurer d'une manière plus précise de l'influence de l'imagination maternelle, avait pris l'habitude, au moment de l'accouchement et avant d'avoir examiné l'enfant, de demander à la mère si quelque objet l'avait impressionnée durant la grossesse. Les réponses étaient sur-le-champ écrites. Sur deux mille cas, pas une seule fois il n'y eut un rapport évident entre les impressions de la mère et les divers signes que portaient les enfants <sup>(1)</sup>.

Les animaux, auxquels on ne peut supposer une grande activité d'imagination, présentent, comme l'espèce humaine, des vices de conformation.

Souvent l'impression a lieu à une époque de la grossesse où le vice de conformation n'est plus possible, l'organisation devant alors être à peu près complète.

Enfin, on ne concevrait guère comment la transmission morale pourrait se faire de la mère à l'enfant, aucune communication nerveuse n'existant entre ces deux êtres, que ne lient que des rapports vasculaires.

Malgré ces raisons, dont la valeur est incontestable, on a persisté, sur le témoignage de faits de temps à autre révélés, à croire au pouvoir de l'imagination. On a même été plus loin: on a cru que si la mère posait, au moment de l'impression, sa main sur une partie de son corps, c'était précisément dans un lieu semblable que l'enfant devait en porter la marque.

Et qu'on ne pense pas que le vulgaire seul ait eu une pareille opinion. L'Académie de Saint-Pétersbourg proposa gravement, en 1766, la question suivante: *Quænam sit causa*

<sup>(1)</sup> Burdon; *Influence of the mother's imagination upon the product of monstrous children*. *Dublin Med. Pres.*, nov. 29, 1848. — *American Journal*, 1819, t. I, p. 511.

*proxima mutans corpus fœtus, non matris gravidæ, hujus mente a causa quædam violentiore commota, et quidem, cur id fiat in ea parte corpusculi fœtus, ad quem in suo corpore mater manum adplicuit?*

Rœderer donna une solution tout à fait négative au problème proposé; il n'eut pas le prix. Krause fit une réponse affirmative, et l'obtint <sup>(1)</sup>.

Néanmoins, Ludwig, malgré quelques faits fournis par divers observateurs, ses amis, se déclara bientôt après pour la négative <sup>(2)</sup>.

Mais voilà, tout récemment, qu'un médecin très-éclairé, M. Guislain, rapporte douze observations, recueillies la plupart à Gand par lui ou par ses confrères, desquelles il résulte que des femmes, ayant eu des impressions ou des désirs pendant leur grossesse, ont annoncé les vices de conformation que leurs enfants porteraient en naissant, et qu'ils portaient effectivement, ou qu'ils seraient atteints de tels ou tels états morbides, reproduisant ceux que la mère avait vus ou éprouvés elle-même <sup>(3)</sup>. M. Van Camp a rapporté des observations qui confirment celles de M. Guislain <sup>(4)</sup>.

De ces faits résulterait la preuve irrécusable d'une influence spéciale du moral de la mère sur le physique de l'enfant.

Si cette question intéressante peut être résolue, ce n'est que par un grand nombre de faits analogues et froidement observés.

En attendant, le doute n'est pas seulement permis; il est nécessaire.

**b. — Influence physique.** — Il n'est pas douteux que les maladies de la mère ne puissent influencer sur la santé de l'embryon ou du fœtus. On a pensé que les femmes faibles devaient plus

<sup>(1)</sup> *Commentarii de rebus gestis*. Lips., t. VII, p. 455.

<sup>(2)</sup> *Adversaria medico-practicæ*, t. II, p. 69.

<sup>(3)</sup> *De l'influence des actes sensoriaux de la mère sur le développement du fœtus*. (*Annales de la Société de Méd. de Gand*, 1842.) — *Expérience*, t. X, p. 72.

<sup>(4)</sup> *Annales de la Soc. de Méd. d'Anvers*, — et *Gaz. méd.*, t. XVI, p. 256.

que les autres engendrer des enfants mal constitués. Mais on voit les femmes les plus fortes créer des êtres défectueux; souvent même ce sont celles qui ont déjà fait leurs preuves. Les primipares ont moins de produits monstrueux que les femmes ayant eu déjà un, deux ou trois enfants.

Une cause fréquente de lésion du fœtus résulte des percussions, des violences auxquelles l'abdomen, et plus spécialement l'utérus de la mère, peuvent avoir été exposés.

Geoffroy Saint-Hilaire a rapporté plusieurs faits qui attestent que des pressions très-fortes exercées sur le ventre pour dissimuler la grossesse, des coups portés sur l'hypogastre, des manœuvres coupables entreprises pour provoquer l'avortement, ont été les causes bien réelles de diverses monstruosité, et surtout de celles du genre thlipsencéphale <sup>(1)</sup>.

Il en résulterait que les femmes adonnées aux travaux pénibles, aux fatigues, aux commotions, doivent être plus exposées que les autres à produire des enfants monstrueux.

#### C. — *Circonstances relatives au produit de la conception.*

Il est à présumer que les altérations diverses du placenta ou des membranes, que la proportion ou les qualités variées des eaux de l'amnios, peuvent avoir sur le développement du fœtus une certaine influence. C'est un sujet de recherches à faire. Généralement on ne s'attache pas assez, au moment de la naissance, à constater l'état des annexes du fœtus. On y trouverait peut-être d'utiles éclaircissements.

La présence de deux ou trois enfants dans le même utérus, doit être pour chacun une cause de gêne. Aussi, arrive-t-il parfois que l'un d'eux naît difforme.

Le sexe féminin paraît être une prédisposition très-marquée aux lésions congéniales, si ce n'est dans la famille des hétérotypiens, dans celle des ectroméliens, et dans l'inversion splanchnique.

<sup>(1)</sup> *Mémoires de la Soc. méd. d'émul.*, t. IX, p. 74. — *Revue médicale*, 1829, t. II, p. 535, etc.

On a cru remarquer que les anomalies avec excès, soit de nombre, soit de volume, sont plus fréquentes vers le cercle supérieur, et celles par défaut, plus communes vers le cercle inférieur <sup>(1)</sup>.

D'après Meckel, certaines anomalies existent plus souvent à gauche qu'à droite <sup>(2)</sup>.

Les maladies spéciales du fœtus, l'hydrocéphalie, par exemple, sont des causes de monstruosité qu'il est impossible de nier.

Les organes ont une disposition particulière à présenter plutôt telle anomalie que telle autre. Pourquoi le bec-de-lièvre affecte-t-il la mâchoire supérieure plutôt que l'inférieure, et plutôt l'intervalle des maxillaires et des intermaxillaires que l'espace qui sépare ceux-ci? Pourquoi les reins ont-ils une tendance à se réunir sur la ligne médiane, la matrice à se cloisonner?

C'est que les organes, dans leurs déviations, obéissent encore à des règles dont la source se trouve dans les lois mêmes de l'organisme vivant.

### § III. — *Physiologie pathologique des lésions congéniales.*

La physiologie pathologique des lésions congéniales présente deux ordres de considérations. Il y a lieu d'étudier d'abord l'origine, le mode de production, c'est-à-dire la cause immédiate et prochaine de la monstruosité; puis, les modifications que celle-ci introduit dans les actes de la vie, dans la manière d'être de l'individu, dans l'exercice de ses fonctions, dans son aptitude à conserver ou à perpétuer l'existence.

#### A. — *Origine, mode de production des lésions congéniales.*

La première question qu'on doit se poser, est relative à l'époque où s'opèrent les lésions congéniales. Ont-elles lieu

<sup>(1)</sup> Olivier; l. c., p. 187.

<sup>(2)</sup> *Anat. comp.*, t. I, p. 548.